Image not found or type unknown

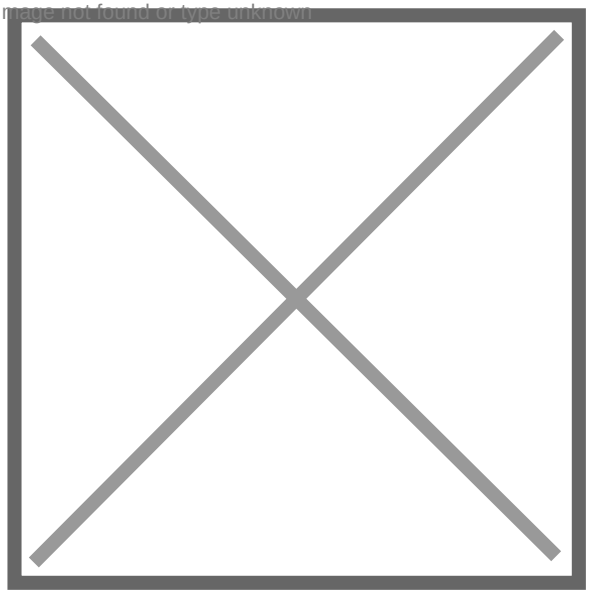

Est ce que je suis en tort

Par **popeye3759**, le **09/09/2014** à **19:43**

Bonsoir,

ce soir en rentrant de mon boulot, je me suis fait rentré dedans sur l'autoroute par un véhicule qui reculait.
étant l'heure de pointe je n'ai pas plus reculé, c'était les bouchons.

Le conducteur ne s'est pas arrêté, mais j'ai sa plaque d'immatriculation.

Qui est en tort, car on me dit que j'aurais du etre maitre de mon véhicule, pas facile dans ces conditions...
Merci

Par **Lag0**, le **09/09/2014** à **20:01**

Bonjour,
Difficile de comprendre.
Vous dites que l'autre véhicule vous a percuté alors qu'il reculait. Je ne vois pas alors où est le problème de maitrise de votre propre véhicule. Ou alors, vous n'avez pas bien expliqué la situation...

Par **popeye3759**, le **09/09/2014** à **20:10**

Bonjour Lag0

non je vous ai expliqué la situation telle qu'elle est.
mes amis famille me dise que je suis en tort car j'aurais du être maître de mon véhicule, ce que je ne comprend pas non plus.

je pense que je ne suis pas en tort du tout mais avant d'aller porter plainte je préfere etre sur pour pas perdre mon bonus.

Par **Lag0**, le **09/09/2014** à **20:14**

Demandez à vos amis/famille ce qu'ils entendent par être maitre d'un véhicule ! A partir du moment où un autre véhicule vient vous percuter, votre maitrise n'est pas en cause. Surtout si l'autre véhicule recule, ce qui, sur autoroute, ne me parait pas une manoeuvre autorisée...

Par **moisse**, le **10/09/2014** à **10:15**

Bonjour,
Si j'ai bien compris l'exposé, l'autoroute est bouchée, les véhicules sont à l'arrêt et celui vous précédent se laisse glisser en marche arrière, par l'effet de la gravité ou en voulant tenter une manœuvre de dégagement.
J'espère que vous n'avez pas de gros dégâts, ce qui est vraisemblable, car cela sera parole contre parole sur le véhicule en mouvement sauf témoignages de tiers.

Par **Lag0**, le **10/09/2014** à **13:32**

C'est aussi ce que j'ai compris, c'est pourquoi je ne comprends pas cette histoire de "non maitrise du véhicule". Quand vous êtes arrêté et que celui de devant vous recule dedans, j'aimerais bien savoir en quoi vous manquez de maitrise ?
Ou alors, nous n'avons pas compris les circonstances exactes...

Par **moisse**, le **10/09/2014** à **14:52**

Nous avons bien compris. Mais je suppose que la famille de notre contributeur examine la seconde situation consistant à penser que c'est le dernier véhicule quoi a heurté celui le précédent.
Et qui serait donc en défaut de maitrise.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés